

Rabat, le 18 septembre 2018

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Visa de l'AMMC sur la note d'information simplifiée relative à une offre de Cession d'actions RENAULT, réservée aux salariés du groupe.

L'Autorité Marocaine du Marché des Capitaux (AMMC) porte à la connaissance du public qu'elle a visé en date du 18 septembre 2018 une note d'information simplifiée relative à une offre de Cession d'actions RENAULT réservée aux salariés du groupe.

Au Maroc, cette opération concerne les salariés des sociétés Renault Tanger Exploitation, Renault Commerce Maroc, SOMACA et RCI Finance Maroc.

Cette opération sera réalisée par la cession d'un maximum de 1 400 000 actions au prix unitaire de 58,32 Euros soit 639,03 dirhams.

Au Maroc, la période de souscription sera comprise entre le 19 Septembre et le 2 octobre 2018 inclus.

La note d'information simplifiée est complétée par le :

- Document de référence inscrit auprès de l'AMF sous le numéro D.18-0271 en date du 5 avril 2018 ;
- Document d'Informations Clés pour l'Investisseur du Compartiment « SHARE ORIGINAL » agréé par l'AMF sous le numéro FCE20180077, du FCPE « RENAULT INTERNATIONAL » ;
- Document d'Informations Clés pour l'Investisseur du Compartiment « SHARE PLUS INTERNATIONAL 2018 » agréé par l'AMF sous le numéro FCE20180078, du FCPE « RENAULT INTERNATIONAL » ;
- Règlement du FCPE « RENAULT INTERNATIONAL », y compris ses compartiments SHARE ORIGINAL et SHARE PLUS INTERNATIONAL 2018 ;
- Règlement du PEG du GROUPE RENAULT mis en place le 27 juin 2003 et son avenant du 4 juillet 2018 consolidant tous les avenants antérieurs.

L'intégralité de la note d'information préliminaire simplifiée visée par l'AMMC ainsi que les documents précités sont disponibles aux sièges sociaux des sociétés mentionnées ci-dessus ainsi qu'auprès de la BMCI. Par ailleurs, ils sont disponibles sur le site de l'AMMC: www.ammc.ma

CP/EM/022/2018

Autorité Marocaine du Marché des Capitaux :

Tél : 05 37 68 89 71

E-Mail : OperationsFinancieres@ammc.ma